



## Rapport d'instruction

Dossier ADEME N°: 1328C0059

Dossier OEC/CTC N°: 12\_70

<b>Maître d'ouvrage - raison sociale</b>	<b>Commune de Frasseto</b>	
Adresse	Cudeta- 20157 FRASSETO	
CODE NAF		
SIRET	21200119200013	
Responsable Légal	Responsable légal: M. ANTONA Paul (Maire)	
<b>Opération</b>	Etude énergétique en vue de la rénovation de la maison communale.	
<b>Lieu de réalisation</b>	Frasseto	
<b>Date prévisionnelle de réalisation</b>	Date prévisionnelle de début d'opération : janvier 2013 Date prévisionnelle de fin d'opération : avril 2013	
<b>CPER 2007-2013</b>	ProDEME (ADEME/CTC)	
<b>Dossier instruit par l'OEC dans le cadre du PO FEDER</b>	non	
<b>Dossier instruit par l'ADEME dans le cadre du Grenelle</b>	non	
<b>Instructeurs :</b>		
ADEME :	BOLLINI Virginie	PAOLI Marie-Dominique
<b>Gestionnaires :</b>		
ADEME :	ELORRIAGA Julie	OEC/CTC :

ADEME		OEC / CTC	
Date de la demande	09/07/2012	Date de la demande	12/07/2012
Date de réception	28/03/2013	Date de réception de la demande	12/07/2012
Date d'accusé de réception	29/03/2013	Date AR du dossier complet	04/06/2013
Date comité de gestion	01/07/2013	Date comité de gestion	

## MAITRE D'OUVRAGE

Type de maître d'ouvrage	Public
Dans le cas d'une entreprise, au sens communautaire du terme, l'entreprise est :	
Situation du maître d'ouvrage au regard de la TVA	Non assujetti (TVA non récupérée)
Financement	Autofinancement

## CADRE DE L'OPERATION

Secteur	Non concurrentiel
Dans le cadre d'une opération en secteur concurrentiel, réglementation applicable	

## MOTIVATIONS DES INSTRUCTEURS

<b>ADEME</b>	L'étude énergétique permettra de faire des préconisations de travaux de rénovation visant à faire des économies d'énergie.
<b>CTC / OEC</b>	Avis favorables. Les études énergétiques sont éligibles à la fiche 2 de la convention PRODEME 2013 dont l'un des objectifs est l'aide à la décision afin d'étudier les travaux à réaliser pour obtenir un bâtiment peu énergivore.

## ANNEXE 2 - Annexe Financière

Décision N°1328C0059  
Dossier PRODEME N°12\_70

<b>Contexte :</b>	La commune de Frasseto souhaite réduire la facture énergétique de la maison communale. Elle décide par conséquent de réaliser une étude de faisabilité énergétique en vue de sa rénovation.
-------------------	--

<b>Lieu de réalisation :</b>	Commune de Frasseto (Corse du Sud)
------------------------------	------------------------------------

<b>Description technique de l'opération :</b>	Etude énergétique en vue d'évaluer la consommation énergétique de la maison communale et de trouver des solutions de rénovation pour diminuer cette consommation.
---	---

Indicateurs	ENR :	MDE :	Emissions	Energie primaire	Energie primaire
	SO	SO	SO	SO	SO
<b>Hypothèses</b>	<i>1MWh électrique substitué/produit équivaut à 0,765 teqCO2, 0,243 tpe, 0,232 tep</i> <i>1MWh gaz substitué équivaut à 0,223teqCO2, 0,0862 tep (remarque si Gaz réseau + 10% pertes)</i> <i>1MWh fioul substitué équivaut à 0,273teqCO2,0,086 tep</i>  <i>teqCO2 : tonne équivalent CO2; tpe : tonne pétrole évitée; tep : tonne équivalent pétrole (Convention)</i>				

<b>Echéancier prévisionnel de réalisation</b>	Date prévisionnelle de début d'opération : janvier 2013 Date prévisionnelle de fin d'opération : avril 2013
---	--

<b>Contenu du rapport final</b>	
---------------------------------	--



## ANNEXE 2 - Annexe Financière

Décision N°1328C0059  
Dossier PRODEME N°12-70

### 1 - Coût total de l'opération et détail estimatif des dépenses éligibles

	Coût (€TTC)
<b>Poste</b>	
Etude énergétique	3 946,80
<b>TOTAL</b>	<b>3 946,80</b>

### 2 - Modalités de calcul de l'aide / Détermination du montant de l'aide

L'aide attribuée s'inscrit dans le cadre du CPER 2007-2013 et plus particulièrement de la convention annuelle 2013 signée entre l'ADEME et la Collectivité Territoriale de Corse

Le bénéficiaire ne récupère pas la TVA

#### 2.1 - Détermination du coût admissible (assiette)

Coût de l'étude	3 946,80 €
<b>► Total</b>	<b>3 946,80 €</b>

#### 2.2 - Détermination du montant de l'aide

	Coût admissible (€TTC)	Taux de subvention	Aide Publique maximale (€)
Etude	3 946,80	80%	3 157,44
<b>TOTAL</b>	<b>3 946,80</b>	<b>80%</b>	<b>3 157,44</b>

#### 2.3 - Récapitulatif

	Coût de l'opération (€TTC)	Dépenses éligibles à justifier (€TTC)	Coût admissible (€TTC)	Aide ADEME (€)
Etude	3 946,80	3 946,80	3 946,80	<b>3 157,44</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 946,80</b>	<b>3 946,80</b>	<b>3 946,80</b>	<b>3 157,44</b>

Pour des facilités de gestion, l'aide est portée par la CTC

### 3 - Plan de financement prévisionnel

#### • Sur les dépenses éligibles à justifier :

ADEME	3 157,44 €	80,0%
Bénéficiaire	789,36 €	20,0%
<b>TOTAL</b>	<b>3 946,80 €</b>	<b>100,0%</b>

#### • Sur le coût de l'opération :

ADEME	3 157,44 €	80,0%
Bénéficiaire	789,36 €	20,0%
<b>TOTAL</b>	<b>3 946,80 €</b>	<b>100,0%</b>